

6 Société et Culture

Vulgarisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Voici le petit "dico" illustré du numérique"



Photo : F.B.E.M

Les responsables de l'Aninf (g) et du Brac, paraphant le protocole d'accord d'édition du "Petit dico illustré du numérique". Photo de droite : Les personnels qui ont contribué à la réalisation du "Petit dico illustré du numérique", posant avec le fruit de leurs efforts.



Photo : F.B.E.M

F.B.E.M
Libreville/Gabon

Sa présentation a fait l'objet, hier matin, au siège du Brac, d'une signature de convention entre l'Aninf et l'OIF.

L'AGENCE nationale des infrastructures numériques et des fréquences (Aninf) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont signé, hier, au siège du Brac, par l'entremise de leurs responsables respectifs, un protocole d'accord portant sur la publication de l'ouvrage le "Petit dico illustré

du numérique". Il s'agit d'un "petit" livre de 48 pages dédié à la vulgarisation du numérique et de son langage auprès du grand public. Il répond à la question : "Le numérique là, c'est quoi ?". L'ouvrage, conçu avec le concours du caricaturiste Pahé, allie des textes en français courant à des illustrations de qualité, tirées de nos réalités gabonaises. Toutes choses qui facilitent encore plus l'appropriation des notions évoquées. Au quotidien, l'on utilise bien des mots de "l'écosystème du numérique" sans vraiment en cerner tout le sens. Que signifie, par



Photo : F.B.E.M/L'Union

Le nouveau manuel, ici dans sa version papier, devrait familiariser les gens à l'écosystème du numérique.

exemple, les terme "débit", "Wi-fi", "fibre optique", ou "réseaux sociaux" ? Peu de personnes sont capables d'en donner des explications appropriées. Le "Petit

dico" explique, par exemple, Internet comme "un système mondial d'échange d'informations telles que des images, fichiers audio, vidéos et des textes, par le

moyen d'ordinateurs, téléphones et autres". Et un personnage de Pahé d'ajouter, à côté, qu'"Internet permet de communiquer et de s'informer au-delà des frontières". De nombreux autres termes sont ainsi "démystifiés" dans ce dictionnaire. Le directeur général de l'Aninf, Alex Bongo Ondimba, voit cet ouvrage « comme participant pleinement, et à sa manière, à la promotion de l'éducation par l'utilisation des TIC (Techniques de l'information et de la communication) ». Le directeur régional de l'OIF pour l'Afrique centrale, Bouba-

car Noumansana, a lui aussi salué « ce formidable outil de vulgarisation du numérique », qui enseigne « en alliant humour de bonne aloi et graphisme de haute qualité. » « Un livre petit par son format, mais grand par son apport », comme l'a définitivement qualifié le maître de cérémonie, par ailleurs responsable de programme au Brac, Yves Nassouri. Le "Petit dico illustré du numérique" est un livre gratuit. Il peut s'obtenir en format papier, ou être téléchargé en ligne via l'adresse www.diconum.ga.

Économie numérique au Gabon

Une richesse encore sous-exploitée

F.B.E.M
Libreville/Gabon

LA signature du protocole d'accord, hier, entre l'ANINF et l'OIF, a été l'occasion pour les deux entités d'aller plus loin dans un partenariat entamé il y a deux ans, en ce qui concerne la vulgarisation de la chose numérique au Gabon. Une nécessité ac-

tuellement, au vu des mannes financières importantes dont on sait ce secteur porteur. C'est d'ailleurs ce qui justifie l'expression d'"Economie numérique". Aussi, paraît-il intéressant de se demander si notre pays a identifié toutes les pistes pour faire du numérique un vecteur de croissance ? Un peu comme les pays occidentaux, ou ceux au sud du Sahara l'ont réussi en exploitant vérita-

blement ce domaine pour créer des milliers d'emplois, booster leur produit intérieur brut, et faciliter l'accès des services aux populations. La réponse à cette question, est-on tenté de l'admettre, est que l'économie numérique au Gabon reste embryonnaire. Et mérite encore plus d'investissements et d'implication pour des résultats probants. Pour preuve, à part les opérateurs de "mobile

banking" propriétés des sociétés de téléphonie mobile (Airtel money, Flooz, Mobicash), le tissu socio-économique gabonais ne permet pas de compter une ou deux entreprises florissantes dans le domaine des TIC. C'est aussi certainement ce qui explique l'absence du Gabon dans le peloton de tête des pays africains qui intègrent mieux les TIC, selon un classement établi l'an dernier. Un paradoxe,

quand on sait que dans le même temps, notre pays disposerait de la 4G, et de la fibre optique, et sa population connaît une forte pénétration de la téléphonie mobile. Autant de données qui, combinées à un esprit d'initiative chez nos compatriotes, à des politiques idoines, et à des partenariats comme ceux noués par l'Aninf et l'OIF, auraient dû faire rayonner le Gabon un peu plus dans le domaine du numérique. Le

représentant du Brac, Boubacar Noumansana, le rappelait encore hier, à la lumière des chiffres d'une entreprise des TIC comme Apple, laquelle domine les capitalisations boursières mondiales avec 125 mille milliards de F.CFA de budget : "l'or noir du 21e siècle, le numérique, est désormais plus valorisé que le pétrole". A bon entendre...

Insertion des jeunes et formation professionnelle

Vers la mise en place d'un comité paritaire

R.H.A
Libreville/Gabon

LE ministre des Petites et Moyennes entreprises, de l'Entrepreneuriat national et de l'Insertion des jeunes, Biendi Maganga Moussavou, s'est entretenu, hier, à son cabinet avec sa collègue du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Carmen Ndaot. Réglage de l'action de chaque département était au menu de cette rencontre entre les deux membres du gouvernement.

Au nombre des actions brûlantes transversales figurent, entre autres, le programme "Un jeune égale un métier, de l'existence à l'emploi", lancé en février 2016. En effet, ce projet qui concerne l'insertion des jeunes avait été mis en œuvre par le département de la Formation professionnelle, et autrefois associé à l'Insertion des jeunes. Il fallait donc réorganiser la mise en œuvre de ce programme qui a fait des émules dans la sous-région, précisément au Congo, mais surtout de nombreux bénéficiaires dans plu-



Photo : R.H.A

Le ministre du Travail, Carmen Ndaot, et celui de l'Insertion des jeunes Biendi Maganga Moussavou, en séance de travail.

sieurs domaines. Pour cela, ils ont décidé de la mise en place d'un co-

mité paritaire pour gérer la continuité de ce dossier. Cette équipe sera chargée

d'identifier les pistes d'amélioration de ce programme pour qu'il soit très

rapidement relancé. « Nous nous inscrivons dans une logique de coordination et de complémentarité de notre action. C'est dans ce cadre que nous avons souhaité faire le point de certains dossiers, et commencé à poser les bases de définition d'une action concertée », a expliqué Biendi Maganga Moussavou. Il faut donc attendre la mise en place de cette organisation pour être véritablement édifié sur la relance de ce vaste programme de formation des jeunes âgés de 16 à 35 ans, sans emploi, ni qualification.